

2005 STATUS REPORT : DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO
ENQUETE 2004 POUR LE SUIVI DES STRATEGIES NATIONALES DE
DEVELOPEMENT DURABLE (SNDD)

Questionnaire

Veillez indiquer, en répondant aux questions ci-dessous, l'étape actuelle dans l'élaboration et la mise en œuvre de la SNDD dans votre pays (voir annexe II pour la liste des caractéristiques).

1. Votre pays a-t-il mis en œuvre une SNDD approuvée ou son équivalent ?
 Oui Non

Si la réponse est **Non**, Veuillez aller directement à la question #2

Si la réponse est **Oui**:

- a) Avez-vous un organe national conçu pour mettre en œuvre ou faire le suivi dans votre pays de la SNDD (ou son équivalent)?

Oui Non

Veillez indiquer l'année où il a été créé:

Veillez indiquer, également, le nom et la composition de cet organe:

- b) Comment votre SNDD (ou son équivalent) est-elle mise en œuvre ? Veuillez indiquer des actions/activités spécifiques qui ont été menées dans le cadre de cette mise en œuvre :

- c) La mise en œuvre de votre SNDD (ou son équivalent) fait-elle l'objet d'un suivi, a-t-elle été évaluée ?

Suivi régulier

Pas de suivi régulier

Une évaluation a déjà eu lieu

Aucune évaluation jusqu'à ce jour.

2. Votre pays a-t-il une SNDD*, ou son équivalent, approuvée par le gouvernement, mais qui n'a pas, jusqu'à présent, fait l'objet d'une mise en œuvre.

Oui Non

Si la réponse est Oui, veuillez donner le nom de la SNDD ou son équivalent, et l'année pendant laquelle elle a été approuvée :

Nom:

Année approuvée:

* Pour des pays ayant une structure fédérale cela pourrait se traduire comme ayant une stratégie fédérale de développement durable.

Les pays qui se trouvent dans la phase de mise en œuvre de la SNDD, veuillez ne pas considérer les questions # 3-5

3. Votre pays a-t-il développé une SNDD qui n'a pas encore été formellement approuvée ?

Oui, une SNDD a été développée, mais pas encore approuvée;

La SNDD se trouve en cours de développement.

Si votre pays développe, actuellement, une SNDD, les activités suivantes ont-elles eu lieu ?

Consultations avec les parties prenantes;

Des formations ou des ateliers sur les sujets liés au Développement durable ont été mis en place;

Organisme national de coopération mis en place ou développé ?

Non, une SNDD n'a pas encore été développée, mais celle-ci est en projet.

4. Dans le cas où votre pays n'aurait pas de SNDD (ou son équivalent) mise en place, avez-vous des composantes qui pourraient contribuer à une SNDD (veuillez cocher celles qui pourraient correspondre):

Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP)

Programme de Développement National

Programme National d'Action Environnemental

Autre – veuillez préciser:

5. Cochez cette case si aucune action, concernant la SNDD ou son équivalent, n'a été entreprise.

6. Si votre pays a développé une SRP mais pas de SNDD, votre pays a-t-il une SRP qui intègre les aspects environnementaux, économiques et sociaux du Développement ?

Oui Non

7. Si votre pays a développé une SNDD et une SRP, la SRP est-elle reliée à la SNDD ?

Oui Non

8. Votre SRP et votre SNDD considèrent-elles les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) ?

Oui Non

Commentaires:

Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, la République Démocratique du Congo a élaboré son Plan National d'Action Environnemental (PNAE) qui est la Réplique Nationale de l'Agenda 21 et trace, dans ses grandes lignes, la problématique environnementale du pays en 33 actions prioritaires en rapport avec les différents aspects de la dégradation des ressources.

Elle dispose également d'une Stratégie Nationale et Plan d'Action de la Diversité Biologique qui développe une nouvelle vision de gestion des ressources naturelles. Actuellement, celle-ci est au stade de sa mise en œuvre dans le cadre du projet « Biodiversité » financé par le FEM.

Par contre, le PNAE cherche toujours un financement pour sa mise en œuvre de certaines de ses actions prioritaires d'une part et pour une évaluation de mi-parcours de certaines des activités déjà réalisées d'autre part.

Il convient cependant de relever que d'autres préjudices viennent d'être causés aux différents types d'écosystèmes des régions de l'Est de la RDCongo suite à la guerre qu'elle a Subie depuis 1998. La Communauté Internationale devra donc intervenir efficacement dans notre pays pour résoudre tant soit peu les problèmes environnementaux. Il y a donc lieu d'organiser une Table Ronde des Bailleurs de Fonds afin de trouver un financement pour la mise en œuvre du PNAE.

Soulignons enfin que la République Démocratique du Congo est parmi les pays de la 2^{ème} catégorie, c'est-à-dire ceux dont les composantes de développement durable sont déjà mises en place.